Julius Bär

Informations sur les Principal Adverse Impacts[1]

En plus des préférences ESG déjà sélectionnées dans le Profil d'Investissement du Client (Traditional Investment, Responsible Investment ou Sustainable Investment, ainsi que l'alignement sur la taxonomie de l'UE), le client peut compléter ces préférences de base par des préférences ESG supplémentaires. En sélectionnant le niveau de prise en compte souhaité, le client peut déterminer dans quelle mesure le(s) portefeuille(s) doivent prendre en compte les Principal Adverse Impacts (PAI). Les PAI constituent un ensemble d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) normalisés définis par le Règlement de l'Union européenne sur la publication d'informations en matière de finance durable (SFDR), qui aident les investisseurs à évaluer les incidences de leurs décisions d'investissement sur la durabilité. Julius Baer tiendra compte des préférences exprimées en matière de prise en compte des PAI dans le cadre de l'évaluation de l'adéquation, après avoir pris en considération les objectifs d'investissement, les connaissances et l'expérience, le profil de risque, la stratégie d'investissement ainsi que l'effet de levier (le cas échéant). Compte tenu de la complexité et de la nature technique de ces PAI, Julius Baer a décidé d'intégrer les PAI (pour lesquels des données fiables sont disponibles) dans ses scores thématiques ESG propriétaires et de définir, au moyen de ces scores thématiques ESG, deux niveaux distincts de prise en compte des PAI (Basique, Avancé).

Le tableau ci-dessous présente les PAI pris en compte dans chaque score thématique ESG ainsi que les seuils appliqués lors de la sélection de l'option Basique ou Avancé.

Date	PAI pris en compte et seuils appliqués			
		PAI pris en compte	Basique	Avancé
À partir du 01.12.26	Score climatique	Émissions de gaz à effet de serre Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés en portefeuille	Un seuil est appliqué au(x) score(s) thématique(s) ESG, cohérent avec la catégorie «Responsible Investment», telle que définie par le Julius Baer Sustainable[2].	Un seuil est appliqué au(x) score(s) thématique(s) ESG, cohérent avec la catégorie «Sustainable Investment», telle que définie par le Julius Baer Sustainable[2].
	Score du capital naturel	Activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles à la biodiversité Émissions dans l'eau Ratio de déchets dangereux		
	Score du capital humain	Écart de rémunération non ajusté entre les femmes et les hommes		

	Score de la gouvernance	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationale Diversité des genres au sein du conseil d'administration		

[1] For more information about the Julius Baer locations where ESG Preferences are considered, please contact your relationship manager or www.juliusbaer.com/sustainable-finance.

[2] Pour plus d'informations sur le cadre d'investissement durable de Julius Baer, veuillez consulter le site www.juliusbaer.com/sustainable-finance.